



Fiche de Données de Sécurité

HYDRAL 46 (ALIMENTAIRE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 11/09/2020 - Remplace : 09/03/2018 - Version: 1.0

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom : HYDRAL 46 (ALIMENTAIRE)
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 16006xxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant destiné aux systèmes hydrauliques mais aussi oléodynamiques travaillant dans des conditions sévères de pression et de température

Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

C.A.I.

ZAC Charles Martel - 395, rue Gustave Courbet
34750 Villeneuve les Maguelone - France
04 67 42 30 12
info@cai34.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24/24h et 7/7j)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Pas d'information complémentaire disponible.

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE - Effets néfastes physico-chimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Pas d'information complémentaire disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Pas d'information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1 Substance

Non applicable.



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 11/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version: 1.0

3.2 Mélange

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

L'huile minérale dans ce produit contient < 3 % PCA (IP 346)

Texte des phrases R et H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4 : Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

: Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médi-cale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Premiers soins après inhalation

: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles per-sistent, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Ne pas faire vomir. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

: Pas d'informations complémentaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: CO2, un agent chimique sec ou une mousse.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers de la substance

Réactivité en cas d'incendie

: Un incendie peut produire des gaz irritants et/ou toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris respiratoire

Instructions de lutte contre l'incendie

: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Autres conseils

: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 11/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version: 1.0

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Extrêmement glissant en cas de déversement. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Procédures d'urgence : Évacuer la zone.

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Veiller à une ventilation adéquate.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et eaux potables.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Nettoyer rapidement les lieux contaminés.
Les mélanges de déchets ne doivent pas pénétrer dans les égouts.

6.4 Références à d'autres rubriques

Se reporter à la rubrique 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et Stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation:

Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Ne pas manger, boire ou fumer au poste de travail. Extrêmement glissant en cas de déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 45°C. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

7.3 Utilisations finales particulières

Méthodes de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 11/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version:0

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'expression / Protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Mesures d'ordre technique :

Aucune donnée disponible.

8.1 Paramètres de contrôle

Non concerné.

8.2 Contrôles de l'exposition

pg xgpv ncv qp nqecng rg v vtg p eguuc tg rq t x vgt s g ngu eqpvco pcpvu cvoqur t s gu f rcuugpv ng tu n o vgu f g rqu v qp

Protection des yeux et du visage : lunettes de sécurité

Protection de la peau et des mains : Pas d'information Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques et matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité

Protection respiratoire : Des masques appropriés doivent être portés en cas d'exposition des concentrations dépassant les limites d'exposition permises

Dangers thermiques : Pas d'information

Mesures d'hygiène : ne pas boire manger fumer proximité des produits et laver les mains avant et après manipulation

RUBRIQUE 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide, ambrée
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
PH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion / de congélation	: Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 250°C
Point d'écoulement	: > 200°C
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,89 - 0,91 à 15 °C
Solubilité	: Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité à 100°C	: 32 - 46 mm ² .s-1 à 40°C
Viscosité cinématique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives et comburantes	: Aucune donnée disponible



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 1/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version: 1.0

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et Réactivité

<i>Réactivité</i>	: Stable dans les conditions normales
<i>Stabilité chimique</i>	: Stable dans les conditions normales de manipulation
<i>Possibilités de réactions dangereuses</i>	: Aucunes dans les conditions normales
<i>Conditions à éviter</i>	: Aucunes dans les conditions normales
<i>Matières incompatibles</i>	: Aucunes dans les conditions normales
<i>Produits de décomposition dangereux</i>	: Aucunes dans les conditions normales

RUBRIQUE 11 : Informations Toxicologiques

<i>Toxicité aiguë</i>	: Non classé
<i>Corrosion cutanée/irritation cutanée</i>	: Non classé
<i>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</i>	: Non classé
<i>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</i>	: Non classé
<i>Mutagénicité sur les cellules germinales</i>	: Non classé
<i>Cancérogénicité</i>	: Non classé
<i>Toxicité pour la reproduction</i>	: Non classé
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</i>	: Non classé
<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</i>	: Non classé
<i>Danger par aspiration</i>	: Non classé
<i>Effets néfastes sur la santé humaine et symptômes possibles</i>	: Non classé

RUBRIQUE 12 : Informations Écologiques

<i>Toxicité</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Persistance et dégradabilité</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Potentiel de bioaccumulation</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Mobilité dans le sol</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Résultats des évaluations PBT et vPvB</i>	: Pas d'information sur le produit fini
<i>Autres effets néfastes</i>	: Pas d'information sur le produit fini

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

<i>Recommandations pour l'élimination des déchets</i>	: Évacuer sur des sites de décharge autorisés Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux en vigueur
<i>Écologie - déchets</i>	: Éviter le rejet dans l'environnement
<i>Code Européen des déchets</i>	: Pas d'information sur le produit fini



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 1/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version: 1.0

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au Transport

Conformément aux exigences de l'ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1 Numéro ONU

Non réglementé.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé.

14.3 Classes de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

: Aucune donnée disponible

Polluant marin

: Aucune donnée disponible

Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1 Législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementation EU

Substance	CAS	EC
reaction mass of isomers of: C7-9-alkyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate	125643-61-0	406-040-9
Fatty acids, C16-18, even numbered and C18-unsatd. esters with Propylidynetrimethanol	-	931-461-4
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	68411-46-1	270-128-1
N-1-naphthylaniline	90-30-2	201-983-0

Règlement : EU CLP : Harmonised classification and labelling of hazardous substances

Substance	CAS	EC
reaction mass of isomers of: C7-9-alkyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate	125643-61-0	406-040-9

Règlement : EU REACH : CoRAP draft 2016-2018

Substance	CAS	EC
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	68411-46-1	270-128-1

Règlement : EU REACH : CoRAP (Evaluation list) 2016-2018

Substance	CAS	EC
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	68411-46-1	270-128-1

Règlement : EU REACH: PACT - RMOA and hazard assessment activities

Substance	CAS	EC
N-1-naphthylaniline	90-30-2	201-983-0



Fiche de Données de Sécurité

H DROBIO H 46 (BIODEGRADABLE)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 11/09/2020 - Remplace : 04/05/2012 - version: 1.0

15.1.2 Directives Nationales

Aucune donnée disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur le produit fini.

RUBRIQUE 16 : Autres Informations

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route /Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.
N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service.
CLP: Classification, étiquetage et emballage.
COV : Composés Organiques Volatil.
DSD: Directive sur les substances dangereuse.
DPD: Directive Préparation Dangereuses.
N° EC: Numéro Commission européenne.
EPI : Equipements de Protection Individuelle.
IATA: International Air Transport Association.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques.
N°ONU: Nombre des Nations Unies.
UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques. vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15.

Phrases de risques (R) :

R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions de danger (H):

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.